

Sommaire :

- Les PV du Conseil en bref
- Les travailleurs sociaux hors-murs
- La Troupe du Trabli
- Jequitiba
- Cartigny Events, Choeur d'hommes, Les Cartiminois
- YFU, Bibliothèque, ABC, Association VASCO SANZ

EDITORIAL

En 1991, alors que mon premier fils venait de naître, je suis arrivé presque par hasard au poste d'adjoint de la mairie de Cartigny. Après une courte mise en route, la première grande fête villageoise se profile avec les 700 ans de la Confédération. Puis très rapidement, la construction de la nouvelle école, avec la salle de gym et la bibliothèque, réalisée en une année jour pour jour. Ensuite, tout s'enchaîne à une vitesse folle : un jardin d'enfants, une garderie, un restaurant scolaire et un local des jeunes, avec un arrêt sur image en 1999,99, fête qui laissera des souvenirs inoubliables pour tous les Cartiginois et tous les visiteurs qui en parlent encore aujourd'hui.

En 2003, après douze ans en tant qu'adjoint, je deviens maire ; une nouvelle page se tourne pour moi, presque en même temps que pour la commune, qui passe la barre des 800 habitants. A la fin de chaque législature on se dit que cela va se calmer, mais c'est sans compter sur le dynamisme des nouveaux projets, toujours plus nombreux. Certains diront même que Cartigny est le petit village gaulois de Genève, celui qui prend des risques, qui regarde vers l'avant. Preuve en est le système de container enterré, qui nous a permis de devenir premier de classe en matière de récupération et de tri des déchets, puis le chauffage au bois en réseau à distance pour l'ensemble du village, les panneaux solaires et la circulation. Tous ces

efforts ont conduit tout naturellement à l'obtention du label cité de l'énergie en 2006, renouvelé en 2011. Il faut ajouter au tableau de chasse l'acquisition et la rénovation de la Ferme Gallay, qui accueille les nouveaux locaux de la mairie et sert de lieu de rencontre, ainsi que l'achat par la commune du dernier restaurant du village et du bâtiment de la poste pour sauvegarder un guichet postal et créer une épicerie. Cerise sur le gâteau : l'aboutissement du déclassement du hameau de La Petite-Grave après seize ans de travail et d'acharnement.

Comme vous pouvez le constater, on peut renverser des montagnes en vingt ans, mais on ne peut en aucun cas le faire seul. Je tiens donc à remercier sincèrement et du fond du cœur toutes les personnes qui ont œuvré à mes côtés comme maire, adjoints, conseillers municipaux, personnel de la mairie, sociétés villageoises et bien sûr chaque personne qui a apporté une pierre à l'édifice de notre merveilleuse commune. Et surtout un grand merci à ma famille et à mes amis, qui m'ont supporté et soutenu pendant toutes ces années.

Mille mercis à tous pour ces vingt ans de travail, de rires, de petits coups de gueule, de sourires, de discussions, de joie et d'amitié qui resteront gravées dans ma mémoire.

François Jaunin

LES PV DU CONSEIL EN BREF, DÉCEMBRE - FÉVRIER

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2010

Compagnie des sapeurs pompiers

Démission du Lieutenant de la compagnie, Thierry Hostettler, au 30.11.2010 pour cause de déménagement.

Projet d'aménagement d'une zone artisanale à Eaumorte

Certaines communes ont fait part de leur mécontentement quant au coût élevé de l'étude d'aménagement. Ce projet nécessite d'être revu puisqu'il est question de réduire considérablement la surface de cette zone jugée trop grande par certaines communes.

FC Donzelle

La commune d'Avully a un projet d'installation de mâts d'éclairage sur le terrain de foot de Gennecy. La commune d'Avully a souhaité que les communes avoisinantes participent aux frais en prenant en charge une partie du coût total qui s'élève à environ CHF 90'000.-, dont la moitié sera financée par Avully. Aucune décision n'est prise par le Conseil en attente de plus amples informations.

Poste-épicerie

Le gérant, Monsieur Peter Staub, est très content de l'activité de la poste-épicerie et tient à remercier les habitants de leur confiance. Le matin, M. Staub emploie une personne pour le seconder. En effet, il lui est difficile d'assurer à la fois le service, les différentes commandes ainsi que la mise en place des produits. Il a demandé à la commune la possibilité d'acquérir des parasols pour la petite terrasse à l'extérieur dès le printemps prochain, ce qui a été accepté.

Délibération relative au transfert du bâtiment de la chaufferie de CABC Chauffage à Bois Cartigny SA à la commune de Cartigny

Le bâtiment de la chaufferie de CABC Chauffage à Bois Cartigny SA est transféré à la commune de Cartigny pour un montant de HT 2'469'634.95 CHF, plus TVA de 7,6 %, soit 187'692.25 CHF, soit au total 2'657'327.19 CHF. Le Conseil municipal décide par 11 voix, soit à l'unanimité, de comptabiliser le coût total du bâtiment au patrimoine financier de la commune de Cartigny. Les raisons de ce transfert ont été expliquées dans le PV du mois de décembre.

SEANCE DU 24 JANVIER 2011

Centrale solaire photovoltaïque du toit de la salle de gymnastique de l'école de Cartigny

Les revenus s'élèvent à 26'721.50 CHF, la production annuelle est de 52'582 kWh et le rendement réel en fonction des prévisions est de 105 %. Selon la consommation moyenne d'une famille de quatre personnes, soit 3'000 kWh par année, la centrale a fourni la totalité du courant consommé par 17,5 familles, soit 70 personnes.

CAP emploi

Les assistants sociaux de Bernex souhaitent être déchargés du suivi des jeunes à la fin du stage accompli dans les communes et de la recherche d'un apprentissage pour eux. En effet, cette tâche leur prend énormément de temps. L'OSEO (œuvre suisse d'entraide ouvrière) peut s'occuper de cette mission et cela coûterait environ CHF 3'500 par année pour Cartigny. Etant donné qu'un dépassement de budget n'est pas souhaité et que plusieurs communes n'y sont financièrement pas favorables, une demande de fonds a été lancée. Malheureusement, à ce jour, les réponses sont insuffisantes.

Feuillu

Les enseignants ont émis le souhait d'être déchargés de l'organisation

générale de cette manifestation et ne veulent plus se sentir contraints de participer à la fête le dimanche matin. En revanche, ils maintiennent volontiers leur présence l'après-midi au temple et au goûter. Suite à ces déclarations, le groupe du Feuillu a répondu à l'exécutif qu'il ne se sentait pas prêt à prendre en charge toute l'organisation. C'est la raison pour laquelle la mairie a décidé dorénavant de s'occuper de toute la planification de la fête.

Déclassement de La Petite-Grave

Un montant de 460'000 CHF avait été proposé pour l'acquisition des deux parcelles, suite à la décision prise par l'ensemble du Conseil municipal. Entre-temps, deux autres acheteurs potentiels ont été reçus à la mairie individuellement avec les propriétaires. Ces derniers ont demandé si la commune était intéressée à participer au projet de construction et également à acheter quelques appartements. Cette solution aurait pour but de faire renoncer la commune à utiliser son droit de préemption. Rappelons que dans ce cas, la commune dispose de 60 jours pour exercer son droit de préemption et elle sera dans l'obligation de ne construire que des LUP (logement d'utilité publique). Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de faire valoir son droit de préemption et de mandater l'exécutif afin de rencontrer les propriétaires pour essayer de trouver une solution différente quant à l'acquisition du terrain.

SEANCE DU 14 FEVRIER 2011

Haïti

L'école et le centre de formation à Liancourt, réunis dans un seul bâtiment, ont pu ouvrir leurs portes en janvier dernier grâce, en grande partie, à la subvention de Cartigny.

Délibération relative à l'approbation d'un crédit d'engagement pour divers travaux d'aménagements

routiers

Un crédit de 250'000 CHF a été voté à l'unanimité pour les divers aménagements routiers et la zone de rencontre au centre du village.

Terrain de La Petite-Grave

Les propriétaires ont demandé à la commune de faire un effort sur le prix proposé initialement pour l'acquisition des deux parcelles, frais de notaire en plus. En effet, les deux autres acheteurs potentiels ont proposé des prix supérieurs, mais aucun chiffre n'a été prononcé. Après réflexion, le Conseil municipal a reconsidéré son offre et le nouveau montant à proposer est de 550'000 CHF, sans les frais de notaire. Le Conseil municipal, à l'unanimité, mandate l'exécutif de soumettre cette nouvelle proposition aux propriétaires du terrain.

Jequitiba

Suite à sa demande de prolongation d'aide financière dès 2012, M. J.-J. Fontaine a contacté le Conseil municipal. Au terme d'une discussion, le Conseil municipal estime qu'il n'est pas souhaitable de se prononcer sans être en possession d'un projet concret et chiffré.

L'ensemble vocal « Cantoria »

M. Thierry Perrenoud dirige depuis 2005 l'ensemble vocal « Cantoria », composé d'une vingtaine de choristes tous amateurs de musique baroque. Chaque année l'ensemble donne plusieurs concerts à Genève, d'ailleurs, un concert est prévu le dimanche 20 mars prochain, à la salle communale de Cartigny. M. Perrenoud a approché la Mairie afin de demander une subvention pour l'organisation de leurs prochains événements. En effet, pour couvrir les frais importants liés à ces prestations, le groupe peut compter depuis plusieurs années sur une subvention non négligeable de la Loterie Romande. Toutefois, à ce jour, cette dernière n'a pas encore fait connaître sa réponse. Par conséquent, il se retrouve actuellement dans une situation financière difficile. Afin de pouvoir démarrer la mise sur pied de l'organisation de cette manifestation et

L'ECHO DE CARTIGNY

NUMÉRO 12, AVRIL 2011

commencer à signer les contrats avec les musiciens et les chanteurs, il a demandé à la commune si elle était d'accord d'accorder une avance de fonds d'environ 8'000 à 10'000 CHF. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'avancer cette somme en utilisant le fonds créé à cet effet (compte fêtes et manifestations), conscient cependant que si la réponse de la Loterie Romande devait être négative, ce qui paraît improbable, le groupe risquerait de ne pas être en mesure de rembourser la



LES PETITS CARTIMINOIS

Le 13 avril 2011, nous tiendrons notre journée annuelle « portes ouvertes » de 16h à 18h. Ce sera l'occasion pour tous les intéressés de faire connaissance avec l'équipe des jardinières et de visiter l'endroit où nos petites têtes blondes viennent s'amuser. Le vendredi 20 mai à 16h, nous tiendrons notre traditionnelle vente de pâtisserie sous le préau de l'école. Venez cette fois encore nombreux déguster nos excellents gâteaux !

Pour le Comité, Jessica
LECOULTRE

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX HORS-MURS, (TSHM) AUSSI À CARTIGNY

Suite à de nombreuses rencontres et discussions entre les communes de la Champagne et la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle), il avait été décidé qu'un TSHM allait être engagé dès janvier 2011 à 100 % pour l'ensemble de la région.

Pourquoi ?

Aujourd'hui, il se trouve que certaines communes possèdent des locaux destinés aux jeunes et supervisés par un TSHM, qui jusqu'à fin 2010 occupait un poste à 50%. Son rôle est de créer un lien de confiance avec les jeunes, de faire de

la prévention, de les motiver dans l'entreprise de projets communs, mais aussi de repérer d'éventuels problèmes ou situations difficiles que pourrait vivre un jeune. Or, il s'est avéré qu'il devenait difficile, par manque de temps, d'effectuer un bon travail sur le terrain. Il est important de souligner que les jeunes de la Champagne circulent et se déplacent de communes en communes, de locaux en locaux, avec pour conséquence une multiplication de problèmes devenant difficilement gérables. Les communes de la Champagne se sont donc senties pleinement impliquées dans la problématique et

ont décidé ensemble d'unir leurs forces en engageant un TSHM à 100 % pour l'ensemble de la région. En pratique, cela signifie que cette personne va poursuivre son travail en se déplaçant de commune en commune et, pour celles qui comme la nôtre ne possèdent pas ou plus de local de jeunes, de lieu stratégique en lieu stratégique. Pour ce qui est de la rencontre de nos jeunes principalement les vendredi et samedi soir ainsi que le dimanche après-midi. Il se rend en priorité sur la petite Plaine et dans le préau de l'école.

CARTIGNY EVENTS

Le printemps est de retour : à vos agendas !!!

Le Cartigny Events organise un vide-grenier le samedi 18 juin dès 10h. Profitez de venir vendre tout ce dont vous n'avez plus l'utilité : meubles, vaisselle, jouets, livres, bibelots, etc.

Alors, si vous avez l'âme du brocanteur et que vous voulez vous débarrasser de votre superflu, même si vous n'êtes pas un professionnel de la branche, n'hésitez pas à vous inscrire. Pour tout renseignement et toute réservation de votre table, vous pouvez vous adresser à Laurence

Cogne au 022/756 26 12 ou par e-mail laurence@cogne.ch.

Vous trouverez également sur place de quoi vous restaurer et vous désaltérer.

Venez nombreux !

LA TROUPE DU TRABLI

Comme chaque année, La Troupe du Trabli, vous donne rendez-vous à la salle communale de Cartigny, où elle jouera pendant trois semaines « Les Mystères de Paris ».

Venez nombreux applaudir le travail des comédiens et des bénévoles, qui demeurent toujours aussi disponibles, enthousiastes et heureux de partager avec vous, cher public, ces moments chargés de plaisirs et d'émotions.

Alors prenons rendez-vous du 04 mai au 21 mai 2011 : les jours de semaine à 20h et le dimanche à 17h.

Dans « Les Mystères de Paris », Eugène Sue (1804-1857) abandonne le style littéraire conventionnel afin d'entamer la voie de l'écriture populaire. En effet, si celui-ci décide d'employer des mots courants et de simplifier son style, c'est parce qu'il

souhaite être entendu de ceux qui lui inspirent « Les Mystères de Paris ».

Dans ce roman, Eugène Sue nous conduit dans les quartiers de la pauvreté, du crime et de la douleur du Paris du 19^{ème} siècle. Certes, cette œuvre est marquée par son époque, mais le Paris qu'elle décrit en est-il pour autant méconnaissable aujourd'hui ? Car c'est sans doute le mérite de cette fresque sociale que de rester toujours accessible grâce à son réalisme et la simplicité avec laquelle vices, souffrances et faiblesses y sont traités.

Avis de recherche :

La Troupe du Trabli recherche pour cette saison 2011 : un **co-régisseur bénévole**, qui partagera ses interventions avec un autre régisseur déjà en place.

Vous êtes intéressé(e), veuillez contacter Evelyne Spaeter au 079.296.03.02 ou par e-mail:

evelyne.spaeter@bluewin.ch



Au plaisir de vous rencontrer très bientôt.

La Présidente :
Evelyne Spaeter

YFU CHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL

Sydney (Etats-Unis), Siiri (Finlande) et Carolina (Equateur) sont trois des quelques 70 étudiants du monde entier qui, dès le mois d'août prochain, vont vivre en Suisse un échange d'une année scolaire. Ils brûlent d'envie de découvrir le goût de la fondue, la manière dont Noël est célébré en Suisse, ainsi que de nombreuses autres choses sur notre pays.

YFU cherche, pour l'année scolaire prochaine (dès août 2011), des familles d'accueil ouvertes au monde et prêtes à ouvrir leur porte et leur cœur à un/e étudiant/e d'échange.

Durant leur séjour en Suisse, tous les étudiants d'échange de YFU fréquentent une école publique locale et participent au quotidien comme membre de la famille.

YFU offre n'offre pas de dédommagement financier aux familles d'accueil, car le cœur de la motivation doit être l'échange culturel. Les familles YFU vivent l'échange de jeunes sous une facette particulière : les étudiants étrangers ne veulent pas être traités en invités, ils souhaitent s'intégrer comme membres de la famille. La vie commune est une expérience enrichissante et pleine de défis: passer onze mois avec quelqu'un qui vient d'un autre coin du monde est une expérience porteuse de joie, qui ne s'oublie pas. De la curiosité, de la patience et un zeste d'humour sont de bonnes conditions pour être famille d'accueil.

En tant que famille d'accueil, vous devez fournir la nourriture et un lit

(une chambre à part n'est pas absolument nécessaire !).

YFU Suisse a une grande expérience dans le domaine de l'échange de jeunes : nous sommes une organisation à but non lucratif et, en tant qu'institution d'utilité publique, nous bénéficions du soutien de la Confédération. Voulez-vous en savoir plus sur la vie de famille d'accueil ?

Pour plus de renseignements (sans engagement), n'hésitez pas à vous adresser à YFU Suisse, Bureau romand, Monbijoustrasse 73, Case postale 1090, 3000 Berne 23, tél. 026 466 11 11

e-mail : romandie@yfu.ch

site : www.yfu.ch

ONG JEQUITIBA

Notre commune soutient depuis trois ans un projet de formation de journalistes de radios communautaires au Brésil. Ce projet, également soutenu par la Télévision suisse romande, la Ville de Genève, la commune de Plan-les-Ouates et l'UNESCO, arrivera à terme à la fin 2011.

L'ONG *Jequitibá*, a été fondée à Genève le 31 août 2008, sous l'impulsion de Jean-Jacques Fontaine, un journaliste suisse à la retraite, parti s'installer au Brésil et soucieux d'y partager, avec ceux dans le besoin, ses connaissances, son énergie et son expérience. C'est une association à but non lucratif, active dans le domaine de l'éducation, de l'aide à la formation et du développement durable au Brésil.

L'association a pris le nom de « *Jequitibá* », un arbre caractéristique et précieux de la forêt atlantique du sud-est du Brésil, dont la croissance est lente et durable.

Au Brésil, depuis leur naissance à la fin des années 1980, les radios communautaires jouent un rôle important de cohésion sociale dans les favelas et les quartiers populaires, ainsi que dans les régions très isolées (p. ex. Amazonie) sans électricité – hormis des générateurs fonctionnant quelques heures par jour – et hors de tout réseau de téléphonie mobile. Leurs auditeurs s'identifient à elles grâce à la proximité qu'elles incarnent. Ces radios contribuent à faire diminuer la violence dans les périphéries urbaines, souvent contrôlées par le trafic de drogue, à aider les populations pauvres à retrouver foi en leur avenir et à connecter les communautés isolées. Toutefois, ces médias de proximité ne peuvent jouer pleinement leur rôle que s'ils sont capables d'assurer une information régulière et objective sur les événements qui se déroulent

dans leur zone de diffusion. Or leurs animateurs manquent de formation et de matériel pour assurer cette fonction. Le projet présenté ici vise donc à donner un coup de pouce à ces radios communautaires pour qu'elles puissent développer l'information locale au quotidien.

Pratiquement, il s'agissait de former quelque 270 animateurs de radios communautaires réparties sur l'ensemble du Brésil. Jean-Jacques Fontaine et Yves Magat ont ainsi organisé pendant trois ans des séries de semaines de formation dans plusieurs régions. En 2008, ils se sont concentrés sur la région de Rio de Janeiro, en 2009 sur le Nord-Est, et en 2010 sur l'Amazonie et le Centre-Ouest. Ils termineront en 2011 par le Sud et le Sud-Est. Les participants s'inscrivaient à un cours de cinq jours durant lequel ils apprenaient les techniques rudimentaires du métier de journaliste, le langage radio, la pratique de l'interview, l'animation de débats, la réalisation de petits reportages et de bulletins d'information. En fin de cours, chaque étudiant a reçu un résumé des principales notions enseignées, un CD audio avec les exercices pratiques réalisés et un certificat attestant qu'il a suivi 40 heures de formation en technique de journalisme de radio. En outre, un enregistreur digital a été distribué par radio locale afin que les étudiants puissent mettre en pratique dans leurs quartiers ou leurs villages ce qu'ils ont appris.

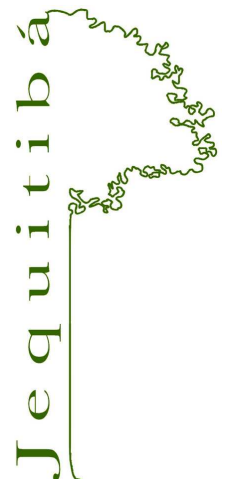
Des journées complémentaires ont été organisées six mois après avec les mêmes participants pour recevoir leur témoignage sur les bénéfices retirés du stage, un retour très utile pour faire évoluer le cours. L'organisation de ces stages et le recrutement des participants

ont été facilités par des entités locales. Il faut imaginer que certains de ces stagiaires ont parfois fait plus de 1000 km en bus pour participer au cours. C'est aussi pour eux un sacrifice car, pour participer à ces 5 jours de formation, ils doivent renoncer à une semaine de travail rémunéré. Même si les frais (voyage, logement, repas) leur sont entièrement payés, c'est un lourd sacrifice qui est demandé à des personnes à revenus très modestes, travaillant de plus bénévolement dans leurs radios.

Ces sessions de formation ont rencontré un grand succès. Elles se sont révélées correspondre exactement à la demande des stagiaires qui les ont suivies. Ces derniers reconnaissent que leur manière d'écouter la radio ou la télévision, ont changé après avoir suivi le cours. Beaucoup d'entre eux ont fait partager les notions acquises à leurs collègues.

L'objectif a été atteint, le budget respecté, les graines ont été semées et on voit apparaître l'embryon d'un réseau de connexion et d'information dans ces régions défavorisées et si éloignées de toute voie de communication pour certaines. Ce n'est pas rien !

Pour en savoir plus sur *Jequitibá*:
www.jequitiba.org



ASSOCIATION VASCO SANZ, SOUTIEN DE LA RECHERCHE SUR LE CERVEAU

L'Association Vasco Sanz lance un appel aux candidatures pour décerner son prix 2011 à un travail de recherche, théorique ou appliqué, sur le cerveau.

L'association Vasco Sanz est une association à but non lucratif, créée à la mémoire de Vasco Sanz, jeune chercheur en neurosciences et informatique, disparu tragiquement en novembre 2008, dans un accident d'avion. Elle a pour objet d'encourager la recherche et les découvertes sur le cerveau et son fonctionnement.

Les candidats sont invités à se rendre sur le site de l'association pour prendre connaissance des conditions de participation et pour déposer leur candidature et leur dossier d'ici au 30 juin 2011. Les travaux seront jugés par le Conseil scientifique de l'Association.

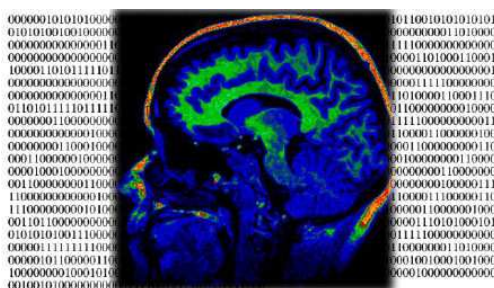
La remise du prix d'un montant de CHF 2'500 se fera en novembre 2011.

Association Vasco SANZ -
1200 Genève – N° de CCP :
10 - 781984 - 8

Site: <http://vascosanz-fund.com>
contact : i.sanz@hotmail.com

Adresse postale :

Association Vasco SANZ
122 A Moulin de la Ratte
1236 Cartigny



PHYSIOTHERAPIE- OSTEOPATHIE A RUSSIN

Le 1^{er} janvier 2011, Michael Bchart a ouvert les portes de son nouveau cabinet de **physiothérapie-ostéopathie** au chemin de la Croix-de-Plomb à Russin, aménagé dans la Ferme Pittet, avec des places de parking à proximité immédiate.

Domaines de traitement :

- rhumatologie.
- médecine physique et sportive.
- orthopédie.
- traumatologie.
- neurologie.
- lymphologie.
- pédiatrie.
- gériatrie.
- cardio-respiratoire
- ostéopathie pour enfants et adultes.

MICHAEL BUCHART

PHYSIOTHÉRAPEUTE - OSTÉOPATHE
34, CH. DE LA CROIX-DE-PLOMB
1281 RUSSIN

TÉL 076 341 09 29
FAX 022 754 12 37

FSASD : CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

A Bernex, sans rendez-vous, chaque semaine le mardi de 15h à 17h, Route de Bernex 313.

Les consultations sont ouvertes à tous les parents de nourrissons et de jeunes enfants. Des infirmières, spécialisées en santé maternelle et infantile, vous conseillent sur votre rôle de parent et sur le développement psychomoteur de votre enfant.

Informations

Toute les semaines, cette consultation vous offre l'opportunité de poser des questions sur des thèmes comme l'alimentation, le poids, le sommeil, les pleurs de votre enfant.

Soutien

A chaque visite, vous aurez la possibilité de peser votre enfant et d'échanger sur des sujets qui vous tiennent à cœur (voyage, chaleur,

exposition au soleil, jalousie dans la fratrie, etc.). Des présentations-discussions avec des professionnels tels que diététicien, pédopsychiatre, etc., vous seront également proposées.

Lieu de rencontre

Ce lieu a pour objectif de favoriser au sein de votre quartier, ou de votre commune, les rencontres entre parents. Les prestations dispensées ne sont pas facturées.

Chaque jour de l'année, 24h/24, une permanence téléphonique est assurée au 022 420 20 00.

fsasd@fsasd.ch / www.fsasd.ch



CONFÉDÉRATION DES ÉCOLES GENEVOISES DE MUSIQUE

La nouvelle Confédération des écoles genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse, et théâtre (CEGM) fait suite à la Fédération des écoles genevoises de musique réunissant jusqu'ici le Conservatoire de Musique de Genève, le Conservatoire populaire, danse et théâtre et l'Institut Jaques-Dalcroze.

La CEGM rassemble à présent 12 écoles, accréditées par le DIP en juin 2010 et chargées d'assurer l'enseignement musical et artistique de base et préprofessionnel, selon le nouvel article 16 de la loi sur l'instruction publique.

Ces écoles sont : Accademia d'archi, AMR, Atelier Danse Manon Hotte, Cadets de Genève, Conservatoire de Musique de Genève, Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, Ecole de danse de Genève, Espace Musical, ETM, Institut Jaques-Dalcroze, Ondine genevoise et Studio Kodály.

Vous voulez inscrire votre enfant dans un cours de musique, de rythmique Jaques-Dalcroze, de danse ou de théâtre pour l'année

scolaire 2011-2012 ?

Vous saurez tout savoir sur l'ouverture des inscriptions dans les 12 écoles de la nouvelle Confédération des écoles genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze danse et théâtre (CEGM), dans le **dépliant d'information qui sera distribué à tous les élèves des écoles enfantines et primaires du canton pendant la première quinzaine du mois d'avril prochain.**

Pour en savoir plus, visitez le site des écoles de la CEGM
www.cegm.ch



BIBLIOTHEQUE COMMUNALE



Notre village a le privilège de disposer d'une bibliothèque communale ouverte à tous les habitants, de 2 à 102 ans ! Des lecteurs de villages voisins viennent aussi y emprunter des livres. Et les enseignants de l'école de Cartigny y envoient régulièrement leurs élèves pour leur faire découvrir le monde des livres et le plaisir de la lecture en compagnie de Monique Christen. Il est important que les enfants apprennent tôt ce qu'est un livre, comment le tenir, le manipuler, en tourner les pages et qu'ils développent le respect du livre, de cet objet merveilleux qui transporte le lecteur ailleurs, qui le distrait, le fait rêver, lui ouvre les portes de la connaissance et du savoir.

La bibliothèque bénéficie d'un abonnement de prêt auprès de Bibliomedia à Lausanne, ce qui lui permet de renouveler son stock deux fois par an, à raison de 300 livres par semestre. Elle vient d'être réalimentée et dispose donc de 300 nouveaux livres pour enfants, adolescents et adultes, qui vous attendent.

Pour emprunter des livres, il suffit de venir remplir une feuille d'utilisateur à la bibliothèque. Les livres sont prêtés pour un mois et vous pouvez prolonger le prêt simplement en téléphonant.

Nous rappelons aux parents qu'ils sont responsables des livres qu'empruntent leurs enfants et qu'ils doivent les aider à gérer le retour des livres. Les livres abîmés doivent être remplacés ou remboursés.

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi de 15h à 17h30

Mardi de 16h à 17h30

Mercredi de 15h à 17h30

Jeudi de 15h à 17h30

Responsable de la bibliothèque:

Monique Christen, tél. 022 756 41 68

ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CARTIGNY

L'Association de la bibliothèque de Cartigny (ABC) organise un **Atelier de chansons** pour les enfants de 6 à 10 ans, animé par Raymond Jaunin, le **mercredi 13 avril 2011 de 15h00 à 16h30** à la bibliothèque. L'entrée est libre.

Frédérique Bosshard Dériaz



CALENDRIER

Du 4 au 21 mai : Théâtre « Les Mystères de Paris » par la Troupe du Trabli

Dimanche 8 mai : Feuillu

Mercredi 25 mai : Sortie des Aînés

Mercredi 8 juin : Concert annuel du Chœur d'hommes de Cartigny

Samedi 18 juin : Vide-grenier organisé par Cartigny Events

Samedi 2 juillet : Fête des Promotions

ANNIVERSAIRE

Madame Jacqueline Marie Curchod a fêté ses 80 ans le 9 janvier 2011

Madame Elsa Marie Bochet a fêté ses 80 ans le 14 février 2011



NAISSANCE

Gabriel Georges Gilbert Stückerlberg von Breidenbach a vu le jour le 12 janvier 2011

Lou Alike Fleury a vu le jour le 25 janvier 2011

PANNEAU D'AFFICHAGE

Un panneau d'affichage (pour vos petites annonces) est à votre disposition dans le local des cases postales, local jouxtant l'entrée de la poste. Faites-en bon usage !

ANNONCES

Le bulletin est réalisé par la commission de l'information.

Ont participé à son élaboration :
Delphine Bolle de Paoli,
Frédérique Bosshard Dériaz,
Yves Cogne, Henrich Duriaux,
Sema Kaderli et Sylvana Moget.

Retrouver le bulletin sur web :

<http://www.cartigny.ch/>

Rubrique "Actualités communales"

Jobs d'été

Comme chaque année, nous recherchons des jeunes filles et des jeunes hommes de la Commune susceptibles de jouer les jardiniers de l'été.

Conditions d'engagement :

- Avoir 15 ans révolus (maximum 18 ans). En cas d'inscriptions trop nombreuses, la priorité sera donnée aux personnes ayant 16 ans révolus.

- Être habitant de la Commune
- Les personnes engagées travailleront au maximum deux semaines consécutives.

La feuille d'inscription doit être retirée et rendue d'ici à fin avril.

Seules les inscriptions respectant cette procédure seront prises en compte.



CHŒUR D'HOMMES

Le Chœur d'Hommes vous donne le bonjour à vous tous, habitants de Cartigny !

Après un mois de décembre bien occupé à chanter, nous avons eu le plaisir de commencer cette nouvelle saison avec quelques nouveaux arrivants.

Au cours de l'année écoulée, nous n'oublierons pas notre répétition récréative sur la NEPTUNE et notre dernier service à la prison

de Champ-Dollon le 24 décembre dernier.

Accompagnés par une autre chorale, nous avons participé à un service œcuménique et côtoyé en fin de service une septantaine de détenus en compagnie desquels nous avons mangé quelques gâteries. Une certaine émotion était palpable.



La date de notre concert annuel a été fixée au

mercredi 8 juin 2011 à 20h00.

Avec ce spectacle remanié dans son ensemble, nous espérons pouvoir vous distraire lors de cette soirée. Nous avons toujours le plaisir de recevoir la visite de quelques-uns d'entre vous les mercredis à 20h15.

Roland Decrauzat, Président